

RESSOURCES POUR LES CAS DE VIOLENCE CONTRE LES FEMMES À MUNGIA

Il est possible que vous même ou une femme de votre environnement se trouve dans l'une de ces situations.

Sauvegardez cette brochure!

Il répertorie les ressources disponibles.

QUAND VOUS POUVEZ,
LISEZ-LE ATTENTIVEMENT.



MUNGIA
UDALA



**N'OUBLIEZ PAS:
EN CAS D'URGENCE
APPEL 112 (SOS DEIAK)**

Qu'est-ce que la violence contre les femmes?

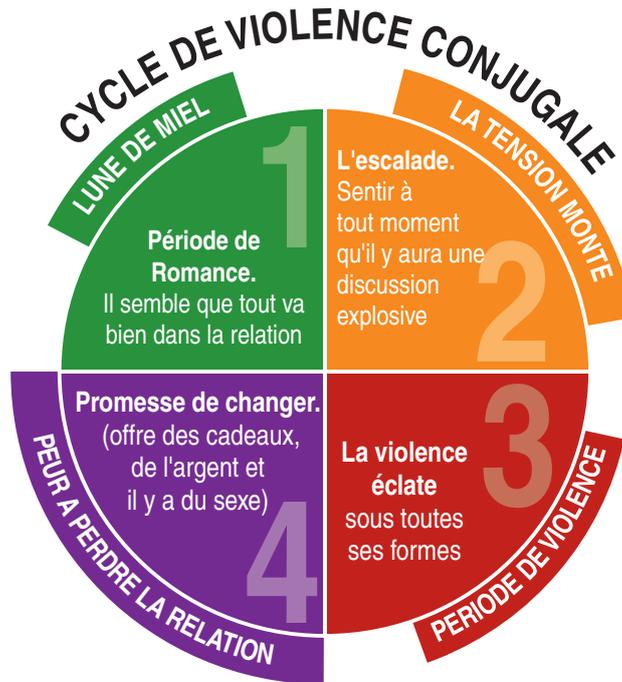
C'est la violence que les hommes exercent contre les femmes simplement parce qu'elles sont des femmes, conséquence d'un problème d'inégalité des droits et d'opportunités entre les femmes et les hommes.

La définition est contenue dans la loi 4/2005, du 18 février, pour l'égalité des femmes et des hommes:

La violence à l'égard des femmes est considérée comme « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

La violence au sein du couple, entre partenaires intimes, exprimée sous toutes ses formes, est un CRIME qui doit être dénoncé. Cependant, diverses études affirment que les femmes mettent en moyenne 7 à 10 ans avant de porter plainte. En 1980, l'Organisation des Nations Unies a reconnu que la violence contre les femmes était le crime caché le plus fréquent du monde.

Quel est le cycle de violence au sein du couple?



Quand on ne parle pas d'un acte spécifique, mais plutôt qu'il se produit de manière répétée, la violence se manifeste dans un processus circulaire qui continue plus ou moins dans le même ordre.

- 1 Phase de regret, conciliation ou lune de miel:** l'agresseur demande pardon soit par des mots, soit par des gestes et la victime lui pardonne. Il y a des promesses de changement. Les sentiments de la femme sont la peur, la pitié, la honte, la confusion, la culpabilité, l'illusion, la reprise de la confiance...
- 2 Phase de tension:** les discussions commencent dans une ambiance conviviale et la tension recommence, est à nouveau générée. Les sentiments de la femme sont l'angoisse, l'anxiété, la peur, la déception...
- 3 Phase d'agression ou violence:** il existe un type d'abus: physique, sexuel, économique, émotionne. Les sentiments de la femme sont la peur, la haine, l'impuissance, la solitude, la colère envers elle-même...
- 4 Promesse de changement:** Il y a peur de perdre la relation et ils offrent donc des cadeaux, de l'argent ... Les sentiments de la femme sont le rétablissement de la confiance, la confusion, la culpabilité, l'illusion ...

L'intensité augmente de plus en plus et l'intervalle de temps entre les différentes phases diminue, c'est-à-dire qu'avec le temps le cycle devient plus violent et plus fréquent.

Les situations de violence sont complexes et il faut comprendre que, à de nombreuses occasions, les relations avec un partenaire qui vous agressent sont maintenues parce que la même personne qui vous agresse est celle qui, à d'autres moments, se comporte avec soin et affection. On nous a appris que l'amour est romantique, que le mariage est une fin en soi et quelque chose pour la vie, pour le bien et le mal. Nous vivons dans des situations de dépendance émotionnelle, de dépendance économique, d'isolement social et familial. Avoir aussi des enfants en charge, la subtilité dans les expressions de violence, ... sont d'autres causes qui font que les relations de couple, même violentes, se prolongent dans le temps et ne prennent pas fin.

La maltraitance des femmes: de quoi s'agit-il?

Si votre partenaire, un parent ou une personne avec qui vous vivez ou vous avez vécu, généralement ...

- » vous menace, vous insulte, vous humilie ...
- » vous blâme pour tout ce qui se passe mal à la maison
- » vous désavoue en public ou vous dit à plusieurs reprises que votre opinion n'a pas d'importance ou n'est pas importante
- » vous regarde avec une indifférence excessive, vous faisant sentir qu'il ne se soucie pas de vous en tant que personne
- » dénigre constamment votre physique, votre façon de vous habiller, votre façon de penser, vos passe-temps ou vous dit que vous êtes gros ou maigre, que vous êtes moche et que vous devez changer quelque chose en vous-même
- » vous empêche de vous relier ou tente de vous isoler de vos amis et de votre famille
- » vous montre une jalousie excessive et maîtrise vos appels téléphoniques, vos messages et vos réseaux sociaux
- » vous protège excessivement pour vous rendre dépendant de beaucoup de choses et vous dit qu'il fait les choses pour votre bien et qu'il veut seulement vous aider et prendre soin de vous

RESSOURCES POUR LES CAS DE VIOLENCE CONTRE LES FEMMES À MUNGIÀ

- » vous dit que si vous n'êtes pas avec lui, il lui est impossible de changer, que vous êtes la seule à pouvoir l'aider, et il vous fait vous sentir responsable de son problème et de sa solution.
- » vous empêche votre accès à l'argent ou vous oblige à rendre compte de toutes vos dépenses
- » vous détruit des objets avec une valeur sentimentale spéciale pour vous
- » vous pousse ou vous frappe
- » vous dit que parce que vous êtes d'une autre nationalité ou que votre situation n'est pas régulière vous ne pouvez pas le signaler ou que personne ne vous croira
- » vous sentez souvent que vous devez faire preuve de trop de tact pour empêcher votre partenaire de se mettre en colère
- » vous oblige à avoir des relations sexuelles, vous impose quand et comment. Vous oblige à les faire sans préservatif

... si vous vivez ces situations de façon continue, **vous souffrez violence conjugale**. Dans ce guide, vous pouvez trouver un moyen de sortir de cette situation.

Cela arrive à de nombreuses femmes dans notre pays et dans le monde, quels que soient leur âge, leur situation sociale et économique, leur culture ou leur nationalité et quelle que soit la région dans laquelle elles vivent. De plus, vous devez savoir que votre situation personnelle ou sociale (si vous avez un handicap, si vous êtes immigré, si vous êtes en situation irrégulière, etc.), peut vous rendre plus vulnérable aux abus.

La maltraitance est une grave violation des droits de l'homme. Personne n'a le droit de vous maltraiter et **il n'y a aucune raison de le justifier**. La seule personne responsable de l'abus est la personne qui l'exerce. **Ce n'est pas ta faute**.

Violence sexuelle: de quoi s'agit-il?

Son tous les comportements à caractère sexuel pratiqués sans le consentement valide des femmes. Les agressions sexuelles, les abus et le harcèlement sexuel sont inclus.

Si tu n'en as pas envie, dis-le. Vous n'avez pas à subir de comportement sexuel contre votre volonté. Ne vous sentez pas coupable d'avoir dit non (même si vous avez déjà dit oui, vous avez le droit de changer d'avis). Si vous avez dit non et vous êtes forcé d'avoir une relation sexuelle, ne vous sentez pas coupable non plus.

Si vous souffrez ou vous avez subi un harcèlement sexuel au travail, ne quittez pas votre travail, informez le comité d'entreprise, les syndicats ..., cherchez des preuves et des collègues qui peuvent vous soutenir, dénoncez la situation et demandez une aide juridique et psychologique.

Pour faire face à ces situations, il existe des mesures juridiques et des ressources sociales.

LA DÉCISION DE LES UTILISER EST ENTRE VOS MAINS

N'oubliez pas que vous n'êtes pas seule et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir déposé une plainte pour accéder à ces ressources, même si pour certains il sera nécessaire de répondre à certaines exigences dont vous serez informé.

A Mungia vous avez à votre disposition différents services gratuits, professionnels et confidentiels.

Mais si vous préférez utiliser des ressources **en dehors de la municipalité**, vous trouverez un moyen de les contacter plus loin dans ce document.

SERVICES 24 HEURES

SOS DEIAK

Pour tous les cas, et surtout les urgents.

En cas d'urgence, appuyez simplement sur l'icône pour afficher un écran avec des options. Son utilisation est intuitive. Un premier gros bouton 'Appeler au 112', vous permet de demander de l'aide instantanément. Lorsqu'il est activé, et tant que le téléphone dispose d'une connexion de données fonctionnelle, le centre de coordination 112-SOS Deiak recevra la localisation par GPS.

112

**Téléchargez
l'application**

112

sur Google Play
ou App Store

**AIDE URGENTE
POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES AUDITIVE
ET/OU DE LA PAROLE**

Ils sont basés à Gernika, bien qu'ils soient constamment présents à Mungia.

Ils apparaîtront à l'endroit où vous êtes (vous pouvez également vous rendre au poste de police) et les mesures de protection nécessaires seront mises en place.

Vous pouvez déposer une plainte immédiatement. Si vous n'êtes pas prête, vous pouvez le faire à un autre moment. Ce n'est pas obligatoire.

ERTZAINZTA

Ils effectuent la première assistance aux victimes. Parfois, ils feront l'accompagnement jusqu'à l'arrivée de l'Ertzaintza. L'intervention sera coordonnée avec l'Ertzaintza et les services sociaux, aussi longtemps que vous le souhaitez, sur la base du protocole existant.

94 465 34 90

**POLICE LOCALE
DE MUNGIA**

94 615 66 77
092 (Appel de Mungia)

SERVICES 24 HEURES

CENTRE DE SANTÉ DE MUNGIA

Ils prendront soin de vous à Loradi Enparantza 1 (à côté de « El Ferial »)

94 600 71 50

SERVICE D'ATTENTION TÉLÉPHONIQUE AUX FEMMES VICTIMES (SATEVI) DU GOUVERNEMENT BASQUE

Ressource du Gouvernement Basque, gratuite et confidentielle. Destinée aux femmes victimes d'abus et aux personnes qui détectent cette situation. Assistance psychologique professionnelle par téléphone. Répond aux appels en 51 langues. Il dispose d'un service pour les personnes avec déficience auditive. C'est un espace sûr, où personne ne saura qu'il a été appelé car il ne laisse aucune trace sur la facture de téléphone.

900 840 111

TÉLÉPHONE NATIONAL CONTRE LA MALTRAITANCE

Informations et conseils juridiques du « Ministerio de Igualdad » sur la violence de genre. Demandes également par e-mail à :
016-online@igualdad.gob.es; 016-online@mmsi.es

016

RESSOURCES MUNICIPALES | Association des services sociaux de Mungialde

SERVICES SOCIAUX

Vous pouvez demander un rendez-vous téléphonique ou vous pouvez vous présenter au bureau. Si le cas est urgent, la réponse est immédiate.

Ils vous intervieweront (par téléphone ou en personne), ils vous informeront des services et avantages existants et l'équipe composée de travailleurs sociaux et d'éducateurs vous accompagnera tout au long du processus (plainte, avocat ou défenseur public, tribunal, hôpital, procédures économique, scolaire ...) ou ils seront à votre écoute et ils vous accompagneront jusqu'à ce que vous puissiez prendre la décision qui vous convient le mieux.

Vous pouvez nous trouver à : Aita Elorriaga 4, rez-de-chaussée. De plus, dans nos services sociaux, nous avons également:

94 615 55 51

ORIENTATION PSYCHOLOGIQUE POUR LES FEMMES

Service gratuit qui fournit des soins psychologiques aux femmes et qui est accessible par les travailleurs sociaux de la Mancommunauté.

CONSEILS JURIDIQUES POUR LES FEMMES ET LES MINEURS

Ressource gratuite d'information, d'orientation et de référence vers d'autres ressources, mais n'effectue pas de procédures. Il est accessible par les travailleurs sociaux de la Mancommunauté.

SERVICE D'ACCEUIL TEMPORAIRE

Pour les femmes seules ou accompagnées de personnes dépendantes et qui se trouvent dans une situation sans défense en raison de causes de violence dans la sphère du couple ou de la famille. La dérivation se fait par des travailleurs sociaux et pendant le temps du séjour, la femme sera accompagnée par l'équipe professionnelle de ce service.

RESSOURCES MUNICIPALES

SERVICE POUR L'ÉGALITÉ DE MUNGIA

Il travaille à l'élaboration du Plans d'Égalité pour l'établissement de l'égalité et l'élimination de la violence de genre.

Entre autres activités, il s'occupe de la conception de programmes de sensibilisation, de formation et d'information sur l'égalité et la violence, aussi bien auprès des femmes que du grand public, des écoles, des entreprises, des agents sociaux ...

Il conduit et coordonne des protocoles d'attention aux femmes victimes de violences de genre, d'ateliers d'empowerment et d'autodéfense féministe. Il propose des informations sur les associations de femmes et leurs différentes activités.

94 674 10 43

Mungian Bardinetik
Bardinerako bidean
Mungia hacia la Igualdad



AUTRES RESSOURCES | attention

AGENTS DE SOUTIEN SOCIAL "TARTEKARI SAREA" DE « DIPUTACIÓN »

Cette ressource est proposée à Mungia.

C'est un service que «Diputación» propose à Bizkaia en collaboration avec des associations de femmes (dans notre municipalité avec Diz-Diz). Ils offrent, aux femmes victimes de violence de genre, un soutien et un accompagnement pour atteindre les services sociaux, les ressources de «Diputación» ou d'autres services.

688 826 204

ATTENTION SERVICE À LA VICTIME (SAV) DU GOUVERNEMENT BASQUE

C'est un service d'accès volontaire, auquel vous pouvez aller à:

- Référer pour un soutien psychologique
- Obtenir des conseils sur le processus judiciaire et compagnie.
- Vous préparer pour le procès.
- Procéder à une justice gratuite au cas où elle serait accomplie avec les exigences requises.
- Vous renseigner sur les droits, les procédures les ressources sociales et de soins juridiques et existantes.
- Gérer l'accès de la victime aux installations judiciaire
- Faire face à l'attente ...

900.400.028
Situé
dans les palais
de la justice de
Barakaldo, Bilbao,
Donostia et Gasteiz.

AUTRES RESSOURCES | attention

SERVICE D'ACCUEIL IMMÉDIAT POUR LES FEMMES VICTIMES D'ABUS DOMESTIQUE DE « DIPUTACIÓN »

«La Diputación Foral de Bizkaia » gère ce service d'accueil d'urgence pour les victimes d'abus. Dans tout le territoire. Accessible 24 heures sur 24 les 365 jours. Destiné à toute femme victime de violence et à ses enfants et adultes à charge qui, en raison d'une situation d'urgence issue de maltraitance, doivent quitter leur domicile. L'accès à la ressource se fera à travers de l'Ertzaintza, en vous présentant à l'un des postes de police ou en appelant au 112.

SOS DEIAK
112

ZUTITU

Programme de soins psychologiques d'intervention familiale en cas d'abus et d'agressions sexuelles. Il aborde les conséquences de la maltraitance, des agressions sexuelles sur les femmes, les hommes et les mineurs et tente de modifier les comportements violents.

94 445 07 60
info@zutitu.com

AUTRES RESSOURCES | attention

PROGRAMME D'INTERVENTION FAMILIALE SPÉCIALISÉ DANS LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES DANS LE DOMAINE DOMESTIQUE DE « DIPUTACIÓN »

Programme de « La Diputación Foral de Bizkaia » qui vise à offrir aux femmes une intervention spécialisée et à les accompagner dans le processus de prise de décision et de désengagement de l'agresseur.

Pour les femmes qui vivent avec l'agresseur ou qui, bien qu'elles ne vivent pas avec l'agresseur, présentent un risque élevé de reprendre la vie avec lui revenant à la situation de maltraitance antérieure.

Il s'adresse également aux mineurs en charge des femmes victimes de maltraitance collectées dans les hypothèses précédentes.

Service de
Femme et Famille
94 406 60 00
94 406 69 00

PROGRAMME D'INTERVENTION FAMILIALE DANS LA VIOLENCE FILIO-PARENTALE DE «DIPUTACIÓN»

Ce programme est proposé par le Service des Femmes et de l'intervention Famille de « La Diputación Foral de Bizkaia ». Il vise à lutter contre la violence des adolescents et des jeunes qui s'en prennent à leur mère et/ou à leur père ou à d'autres membres de leur famille.

Service d'intervention
pour les femmes et
la famille
94 608 35 81
94 406 62 72
94 406 62 66

AUTRES RESSOURCES | économique

AIDE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT BASQUE AUX VICTIMES DE VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Les exigences fixées dans l'ORDONNANCE du 29 octobre 2014 doivent être remplies, parmi lesquelles se trouvent l'accréditation de la situation de violence de genre à travers d'une ordonnance de protection, d'une condamnation ou d'un rapport du « Ministerio Fiscal ».

Il s'agit d'une aide économique à paiement unique pour les femmes victimes de violence de genre en situation régulière, exercée par leur partenaire ou ex-partenaire, afin de sortir de cette situation d'abus et de faciliter à la fois leur indépendance économique et leur insertion sociale.

Les bénéficiaires de cette aide sont des femmes qui, en raison de leur âge, du manque de préparation générale ou spécialisée et de la situation sociale, ont des difficultés particulières à trouver un emploi.

La demande peut être faite par chaque femme sur <https://www.euskadi.eus/servicios/0082402>

ou ils peuvent vous aider à la demander à l'Association des services sociaux, sur rendez-vous **94.615.55.51**



AUTRES RESSOURCES | économique

« RENTA DE GARANTÍA DE INGRESOS » DU GOUVERNEMENT BASQUE

C'est une aide économique mensuelle. Lorsqu'une victime de violence de genre demande « La Renta de Garantía de Ingresos », « Lanbide » offre un traitement prioritaire adapté à sa situation.

« RENTA ACTIVA DE INSERCIÓN ESTATAL »

Programme de collaboration national et régionale pour soutenir l'accès à l'emploi. Il permet de recevoir une prestation économique mensuelle pendant 11 mois. Si vous êtes également victime de violence de genre ou victime de violence domestique et que vous êtes obligé de changer de résidence dans les 12 mois précédant votre demande d'admission au programme ou pendant votre séjour, vous pourrez recevoir en un seul versement une aide complémentaire de 3 mois de loyer pour le changement d'adresse. Ils vous informeront des exigences que vous devez remplir au SEPE, le bureau de « Lanbide ».

Lanbide
Olalde Beresia, 3
945 160 600
630 305 452

AUTRES RESSOURCES | d'aceuil

LOGEMENT SOCIAL SOUS LE RÉGIME DE LOCATION DU GOUVERNEMENT BASQUE

Les exigences établies dans l'ORDONNANCE du 4 octobre 2006 doivent être respectées. Les femmes victimes de violence peuvent s'inscrire sur Etxebide en tant que demandeurs de logement locatif victimes de violence de genre.

Attention
citoyenne Etxebide
945 160 600
630 305 452

CENTRES RÉSIDENTIELS POUR FEMMES VICTIMES D'ABUS DOMESTIQUE DE « DIPUTACIÓN »

Il existe deux types de ressources: le centre de prise en charge globale/centre d'accueil de moyen-long séjour et l'étage d'insertion socioprofessionnelle. Ces ressources résidentielles s'adressent aux femmes victimes d'abus, aux résidents de Bizkaia et à leurs enfants et personnes à charge qui ont besoin d'une ressource résidentielle de moyen-long séjour en raison de la situation d'abus qu'elles subissent. L'accès à la ressource se fera toujours à travers l'évaluation pertinente du Service d'Intervention de la Femme et la Famille de «La Diputación Foral de Bizkaia».

Service de
La Femme et
La Famille
94 608 35 82
94 406 72 67

AUTRES RESSOURCES

EMAKUNDE

Institut Basque des Femmes. Organe autonome du gouvernement basque. Ils offrent des conseils sur les cas de discrimination sexuelle aux citoyens, aux entreprises et aux associations de femmes.

945 01 67 00

